

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 14 (1878)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

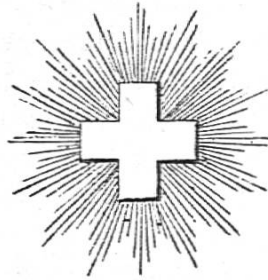
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1^{er} JANVIER 1878

XIV^e Année.



N^o 1.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Maximes et pensées éducatives du père Grégoire Girard. — Théâtre d'enfants. — Correspondance (Napoléon et Wellington). — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Poésie. — Nominations.

Maximes et pensées éducatives du Père Grégoire Girard.

La philosophie éducative du Père Girard reposait sur les deux principes qu'il a constamment cherchés à unir, la Science et la Foi, et cela à la lumière du sens commun qui faisait la base de tout son système, tant spéculatif que pratique. Instruire l'homme, le rendre meilleur et préparer par l'éducation les progrès des mœurs et de la prospérité publique, telle était la pensée fondamentale de cette philosophie éducative du franciscain fribourgeois dans lequel on a pu trouver un émule de Fénélon, et de Rollin surtout, mais d'un Rollin qui avait passé par la méditation de l'*Emile*, de la *Raison pratique* de Kant et de la philosophie du sentiment de Jacobi.

Nous rangeons les doctrines éducatives du Père Girard sous les chefs suivants :

I. Principes généraux. — II. Organisation scolaire. — III. Education physique. — IV. Education intellectuelle et Didactique.

— V. Education morale et discipline. — VI. L'Ecole normale et l'Instituteur. — Histoire de l'Education.

Bien que l'un des traits caractéristiques de la Pédagogie du Père Girard soit une grande unité de doctrine qui se retrouve dans la plupart de ses écrits, il nous arrive cependant d'y reconnaître dans leur développement et leur expression, l'influence des événements et du milieu dans lequel se mouvait l'illustre pédagogue, aux divers moments de sa longue et laborieuse carrière.

C'est ce qui nous engage à mettre à chacune des maximes que nous citons la date de sa publication. Comme une partie des maximes du Père Girard qu'on va lire sont empruntées aux ouvrages que le savant moine a composés dans la langue allemande qu'il maniait avec plus d'élégance que le français, nous en donnons la traduction aussi exacte que possible.

On ne s'étonnera pas de voir l'éducation physique plus maigrement représentée que ses sœurs dans la Pédagogie *girardique*. Cela tient d'abord à ce que cette partie de l'Education ne réclamait pas la même sollicitude que l'Education intellectuelle à une époque où l'école occupait encore si peu de place dans la vie de l'enfance. Il faut aussi y voir le résultat de l'idéalisme qui prévalait chez le moine suisse à son insu et en dépit de la tendance utilitaire qui en contrebalançait l'action dans d'autres moments. C'était surtout sous la forme du travail manuel que l'éducation physique s'associait à l'éducation morale et intellectuelle dans l'œuvre du moine réformateur.

La philosophie éducative de Girard, quoique s'inspirant de la philosophie spiritualiste de Rousseau et de Kant, qu'une orthodoxie étroite voudrait appeler *païenne* est cependant foncièrement religieuse et chrétienne dans les maximes qu'on va lire comme dans son cours de langue dont la tendance réelle est de mettre cette dernière au service de l'éducation religieuse et morale. C'est un phénomène étrange et qui caractérise bien la prédominance croissante des doctrines exclusives et intolérantes de notre temps que ce double courant qui porte les uns à mépriser tout ce qui se rattache aux croyances évangéliques et les autres à condamner comme profane et païen tout ce qui n'est pas biblique, comme si l'antiquité grecque et romaine ne renfermait aucune étincelle de cet esprit primordial et divin qu'on trouve à l'origine chez tous les peuples.

A. DAGUET.

Principes généraux d'éducation.

« L'éducation publique, se proposant d'éclairer le citoyen sur ses devoirs et de lui inspirer la volonté de les remplir, il faut

d'abord éclairer et améliorer l'homme, attendu qu'il faut être homme pour devenir citoyen et que les vertus civiques reposent sur les vertus domestiques.

» L'amour de la patrie qu'il faut inculquer à la jeunesse n'a rien de commun avec cet égoïsme national qui foule aux pieds tous les peuples pour n'en aimer qu'un seul. Il y aura lieu aussi de distinguer exactement entre la souveraineté et l'anarchie, la liberté et la licence, l'égalité et l'insubordination. L'unité de la république ne peut résulter que de l'unité des intérêts et des volontés convergeant vers le bien général. Cette harmonie céleste des volontés est certainement bien difficile à atteindre et ne sera probablement jamais réalisée, mais il faut y aspirer comme vers un idéal. (1798) »

« Nous distinguons dans le cœur humain, tel que le Créateur l'a formé, quatre mobiles primitifs qui ont chacun une direction qui leur est propre. Nous les nommons *tendances personnelles*, *tendances sociales*, *tendances morales* et *tendances religieuses*.

Poussés par la première, nous recherchons les intérêts particuliers de notre propre personne. La seconde, nous tirant de notre chétif individu, nous intéresse au bien, au juste et à l'honnête. Nous pouvons bien lui refuser notre soumission, mais jamais l'estime et le respect. Enfin, par le quatrième, nous nous sentons élever par l'invisible auteur de notre vie et de l'univers et nous éprouvons le besoin de nous attacher à lui. (1844) »

« Dans l'éducation il y a des points de vue qu'il faut choisir. Le corps, l'esprit et le cœur sont ceux que l'on choisit ordinairement et l'on y ramène tout ce qu'on doit faire pour former la jeunesse. (1798) »

« Il faut toujours un idéal. Dans les préceptes il faut toujours donner le plus haut ton. La corde se détend d'elle-même. C'était l'opinion de Winkelmann dans l'art, comme c'est la mienne dans l'éducation. (1826) »

« La nature observe une progression mesurée dans toutes ses œuvres. La tendre fleur n'est d'abord qu'une semence qui germe. Insensiblement elle s'élève, montre ses feuilles, laisse voir ensuite son bouton, ouvre enfin son sein et s'épanouit. Ainsi l'intelligence germe dans l'enfant, croît avec l'âge, se développe en s'exerçant et n'acquiert ses forces qu'en passant par tous ses degrés. Pour réussir, l'éducation doit travailler de concert avec la nature. »

« Ce ne sont point les lumières qui font du mal à l'homme, c'est l'erreur qui dégrade son être, qui gâte son cœur, qui trouble son repos et celui de ses semblables. Or l'erreur d'où vient-elle? Elle est la fille de l'ignorance; celle-ci s'égare parce qu'elle ne voit pas tout, parce qu'elle ne voit les choses qu'à demi. Portez la lumière dans l'esprit de l'homme, vous en chasserez l'erreur, les passions et avec les passions, tout le mal. »

» Pour être vrai chrétien il faut croire, mais tout en croyant, il faut tâcher de savoir. Nous avons deux yeux pour découvrir ce qui nous environne et nous n'en avons point de superflu. De même pour la connaissance des choses divines, nous avons la Raison et la Foi comme deux lumières. Ne séparons pas ce que Dieu a réuni. (1826) »

« L'éducation doit faire ressortir avant tout les grands traits de la dignité humaine, ceux qui nous élèvent au-dessus de l'animal et nous assimilent au créateur dont nous devons être ici-bas les vivantes images. »

« L'Europe est inondée de livres élémentaires. Dans ce nombre, il faut le dire, il en est qui sont au-dessous de la médiocrité, mais les mauvaises productions ne doivent pas nous rendre insensibles aux mérites des bonnes. Choisissons ce qu'il y a de mieux dans tous les genres, pour tous les âges, les sexes, les conditions, et nous aurons un ensemble qui osera se présenter à la critique. Dans ce choix on retrouvera partout l'éducation maternelle, éclairée par le raisonnement et l'expérience, la raison mûre parlant à la raison naissante par l'organe des sens, des éléments simples servant d'introduction et de base à une instruction plus relevée, une marche progressive des livres pour le premier âge, le second et l'adolescence, les uns destinés au développement de l'esprit, d'autres pour le cœur, d'autres enfin pour toute espèce de talents.

» Cependant ces livres ne doivent point empêcher de nouvelles tentatives et de nouveaux efforts. Ce ne sont pas les matériaux qui nous manquent ni les idées premières, car il serait difficile, de nos jours, d'inventer quelque chose de neuf, et les nouveautés qu'on nous prône ne sont souvent, aux yeux des connaisseurs, que de nouvelles éditions de quelques vieux ouvrages. Bien faites, ces nouvelles éditions n'en sont pas moins précieuses à l'éducation et celui-là méritera bien de l'humanité qui fournira la meilleure. (1810) »

« Instruire l'enfance en ce qui lui importe de connaître, c'est le devoir de l'éducation; mais vouloir lui prodiguer des connaissances que par incapacité et faiblesse d'esprit, elle ne peut pas encore s'approprier, c'est vouloir son bien et ne pas savoir le faire. Par là on chargera beaucoup la mémoire des élèves et ceux-ci s'imagineront être des savants, parce qu'ils ont appris et qu'ils récitent une multitude de mots sans y attacher le sens qu'ils expriment.

Ceci n'est pas un bienfait mais une séduction qui fait du mal à la jeunesse et accuse l'impéritie de ses guides. Montaigne avait bien raison de se récrier contre ce procédé irréfléchi des instituteurs de son temps. (1844) »

» Elle est vraiment admirable dans ses moyens comme dans son double but cette méthode que j'appelle maternelle parce que je la vois naître de la maternité même qui l'inspire à la femme, à l'aspect de l'enfant qu'elle a mis au jour et qu'elle a nourri de sa propre substance. Avez-vous bien compris cette parole du divin maître : « La femme, lorsqu'elle enfante, est dans la douleur, parce que son heure est venue, mais après qu'elle a enfanté, elle ne se souvient plus de tous ses maux, dans la joie qu'elle a d'avoir mis *un homme* au monde. » Oh! la mère attache un prix inestimable à cet être sorti de son sein et qui lui a tant coûté. Elle y sent son image et, sous cette image, elle voit en esprit toutes les nobles facultés qu'elle se sent en elle-même, l'éminente dignité de l'homme et les hautes destinées dont elle a le pressentiment au fond de l'âme, elle qui vient de se trouver aux portes de l'éternité. Voilà ce qui lui inspire cette tendresse, ce zèle et cette persévérance qui n'ont rien de semblable sur la terre et voilà encore la source de ce génie maternel qu'on ne saurait trop admirer (1844) »

Théâtre d'enfants.

Notre littérature du jeune âge récemment créée, tout enrichie qu'elle soit par les productions successives de ces dernières années, souffrait d'une large lacune. Elle manquait de petites pièces à faire jouer par des enfants. Que de fois n'avons-nous pas entendu parents et maîtres de pensions en exprimer le regret. M. Carcassonne a voulu combler la lacune et faire taire les regrets. C'est dans ce but qu'il publie sous ce titre : « Théâtre d'enfants »¹ neuf charmantes comédies.

¹ Genève, Cherbuliez et C^e, libraires-éditeurs, et dans les principales librairies.

Mettre en vers faciles et en action, c'est-à-dire sous sa forme la plus saisissante un petit sujet de morale ; tel était le problème. Le poète l'a résolu, nous l'affirmons au risque d'effrayer sa modestie. La tâche n'était donc point au-dessus des forces du spirituel auteur de la « Lettre au bon Dieu, » cette poésie exquise de sentiments tendres et naïfs. Qu'il nous permette de le féliciter et de le remercier au nom des personnes qui s'occupent d'instruction, des familles et des pensionnats qui trouveront dans ce recueil de quoi procurer à leurs enfants des délassements à la fois instructifs et attrayants.

Deux citations, les premières venues, donneront par elles-mêmes une plus juste idée de la valeur littéraire de l'œuvre que nous ne serions le faire. L'une tirée du » Petit menteur » fait la part du comique. Peut-être cette part est-elle trop restreinte, nous le regrettons, parce que l'élément comique sera toujours la source d'un vrai succès pour tout livre qui s'adresse aux enfants. Mais passons.

Un incendie a éclaté dans le village. Le sinistre, une fois éteint, le garde-champêtre vient en lire le procès-verbal sur un ton déclamatoire, en nasillant et en s'appuyant sur les consonances :

Ce jourd'hui, vingt juillet, nous, Chrysostôme-Eloi,
Garde-champêtre, ici représentant la loi,
Et soussigné, portons à votre connaissance,
Qu'à peine l'incendie avait-il pris naissance,
Un enfant courageux, une hache à la main,
A l'élément barbare a barré le chemin
En coupant une haie épaisse dont le vide
A ravi l'aliment à l'élément avide.
C'est digne des anciens, c'est digne d'Annibal ;
Et de ce, nous avons dressé procès-verbal.

L'autre est coupée dans la « Lettre au bon Dieu, » que M. Carcassonne a mise en comédie. Deux enfants s'entretennent de la tristesse que reflètent les visages de leurs parents ; ils s'en demandent la cause, Paul croit la savoir : il a surpris ses parents qui parlaient de vie qui allait devenir amère, de manque d'emploi, de misère. Jeanne, sa petite sœur, devient pensive, mais une idée lui est venue.

Laissons-là, joyeuse, y donner suite :

Je dois me distinguer, c'est le cas, il le faut,
Puisque je vais écrire à quelqu'un de très haut.
(Elle prend une feuille de papier et se dispose à écrire.)
Observons l'orthographe et prenons bien les notes ;
Il est vrai que toujours il pardonne les fautes...
Attention pourtant...

(Elle devient sérieuse.)

Quel titre vaut le mieux,
Notre Père, ou bien : Vous qui régnerez dans les cieux ?
L'un et l'autre,

(Elle écrit.)

A présent, voyons, que faut-il mettre ?
J'y suis...

(Elle écrit, puis elle s'arrête.)

Doit-on doubler le t dans divin Maître ?
Non .. Je dis maintenant tout ce que nous souffrons,
Nos parents ont la peine écrite sur leurs fronts,
Papa n'a plus de force, hélas ! et maman pleure...

(Elle écrit encore.)

Voilà ..

(Après un repos.)

Puisque du ciel, votre belle demeure,
Vous voyez pleurer ceux qui tombent à genoux,
Dieu qui séchez les pleurs, Dieu bon ! protégez-nous.

(Elle plie la lettre.)

Signé : PETITE JEANNE.

Et maintenant l'adresse :

Au bon Dieu...

Une belle dame a vu la petite qui voulait mettre sa lettre à la poste, ne pouvait atteindre la boîte, et, en la mettant pour elle, elle a lu l'adresse et interrogé l'enfant sur le contenu de sa missive ; on devine le reste. La belle dame vient noblement au secours de la famille malheureuse en disant : Ce matin, dans le ciel, la lettre est arrivée, c'est la réponse du bon Dieu.

A. WAKKER.

CORRESPONDANCE

Royal Academy, Inverness, (Grande-Bretagne).

Au moment où les instituteurs de la Suisse romande s'occupent de la meilleure méthode à employer pour enseigner l'histoire, l'anecdote suivante vous montrera comment, il y a peu de temps, un professeur d'histoire et de littérature anglaise de notre ville s'y prit dans une de ses leçons. Il s'agissait de savoir si Napoléon était plus grand général que Wellington (Was Napoléon a greater general than Wellington) ? A la leçon suivante, les élèves étaient divisés : les uns se déclarèrent pour Wellington ; les autres pour Napoléon. Le professeur trancha la difficulté de cette manière :

« Wellington était plus grand que Napoléon, d'abord parce qu'il battit celui-ci à Waterloo, et ensuite parce qu'il ne fut jamais vaincu ! »

B.

La question est très intéressante et nous remercions notre correspondant d'Ecosse de l'avoir posée.

Napoléon est certainement un des plus colosses de l'histoire et un plus grand et plus brillant génie que Lord Wellington. Mais on ne peut nier que ce dernier (le duc d'acier, comme l'appellent les Anglais), de concert avec Blücher, ne l'ait vaincu à Waterloo, comme il avait déjà vaincu tous ses meilleurs généraux en Portugal et en Espagne, Sout, Masséna, Ney, sans parler de Junot. Au reste, la question me paraît avoir été traitée de main de maître et avec une impartialité étonnante par un historien français, l'auteur de la vie de Napoléon. M. Lanfrey, dans quelques pages de cet admirable ouvrage malheureusement inachevé et que je vais extraire textuellement du 5^e volume :

« Discipline inflexible, attention constante à assurer les subsistances du
» soldat, à payer toutes ses dépenses, à garder ses communications, défensive systématique qui n'acceptait une bataille qu'après avoir mis tous
» les avantages de son côté, circonspection extrême dans le dessin, opiniâtreté invincible dans l'action, tels étaient les moyens que nous opposait Wellington. Ils étaient sans doute beaucoup moins brillants que
» les nôtres, au point de vue esthétique. Ils n'offraient ni coups de théâtre, ni combinaisons savantes à mettre dans un traité de stratégie, mais
» ils étaient efficaces. Wellington n'éblouissait personne, mais il nous battait, on pouvait supporter nos dédains avec beaucoup de philosophie, lorsqu'on avait vaincu tour à tour Junot, Sout, Ney, Masséna,
» c'est-à-dire les généraux qui avaient le plus contribué à la fortune de l'empire » (Histoire de Napoléon I^{er} par Pierre Lanfrey, tome 5^e, p. 422).

Dans le même volume (p. 109), le grand historien de Napoléon I^{er} (il mérite ce titre que nous avons la douleur d'inscrire sur un cercueil, parle ainsi du fameux général qui avait battu Sout et le chassa du Portugal.

« La surprise d'Oporto, où l'on vit une armée française et l'un des
» plus habiles élèves de Bonaparte forcés et battus dans des positions inexpugnables, attestait à elle seule un véritable génie militaire. Lorsqu'en présence de ces combinaisons si prévoyantes, dans lesquelles rien n'est jamais laissé au hasard, de ces ordres inspirés par un mélange si frappant d'audace et de calcul, on lit nos doléances stéréotypées depuis lors, et reproduites même par Jomini, sur le *Bonheur de Wellington*, on ne peut s'empêcher de sourire de tant de naïveté dans le parti pris. Malheureusement pour nous, la continuité de ce bonheur ne devait pas être moins surprenant que son éclat, car il ne se démentit pas une fois au milieu des situations les plus difficiles, de Vimeiro à Waterloo; et l'on en trouverait à peine un autre exemple dans l'histoire. Mais pour quiconque eût pu suivre et observer de près le général encore peu connu qui, à cette extrémité de l'Europe et si loin du théâtre où se fixaient tous les regards, venait d'infliger à Napoléon deux des échecs les plus sensibles qu'il eût jamais éprouvés, pour qui eût pu voir à l'œuvre tant de qualités éminentes, son jugement si sûr, sa volonté froide et indomptable, son empire sur lui-même et sur les autres, son dédain pour tout charlatanisme, sa répugnance pour toute opération aventureuse, fût-elle à sa gloire personnelle, sa stratégie un peu méthodique et expectante, mais appropriée à la faiblesse de

» ses ressources, qui faisait de la défensive un art terrible, son habileté
» à ne recevoir que les batailles dans lesquelles il avait mis toutes les
» chances de son côté, sa sollicitude envers les siens, sa scrupuleuse
» probité envers ses adversaires, pour celui-là, dis-je, il n'y avait dès
» lors plus à s'y tromper ; il nous était né un ennemi formidable, et l'An-
» gleterre, qui pleurait encore Nelson et Pitt avait retrouvé un homme. »

Nous recevons d'*Athènes* quelques numéros d'une feuille rédigée en langue grecque et intitulée *Ephémérides de Philomatie* (septembre octobre et novembre) dont nous remercions, en attendant mieux, les amis de l'Ecole qui nous l'envoient.

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

Il y a une année que nous avons entrepris de répondre au désir souvent exprimé de voir l'*Educateur* donner une plus large place à la partie pratique. Comment avons-nous réussi ? C'est à nos lecteurs de répondre à cette question. Ce que nous savons, quant à nous, c'est qu'ils y répondraient de bien des manières différentes. Les uns diraient que ces travaux prennent une place qui serait plus utilement occupée par la discussion des intérêts scolaires ; d'autres, n'aimant pas les mathématiques, trouvent qu'on en fait trop ; d'autres blâment les subtilités orthographiques et étymologiques ; d'autres critiquent ceci, cela, tout. Quelques-uns néanmoins, n'oubliant pas que la critique est plus aisée que le travail, s'efforcent à seconder la rédaction en lui envoyant soit les compositions de leurs élèves, soit les solutions des problèmes proposés. Il en est enfin qui utilisent dans leurs classes les dictées, les exercices de vocabulaire, de composition ; les questions d'arithmétique, de comptabilité, et plusieurs n'aimeraient pas à les voir disparaître du journal.

Au milieu d'une foule d'appréciations contradictoires nous avons cependant le plaisir d'en signaler d'excellentes et d'autant plus précieuses qu'elles sont données par des juges compétents. Le *Manuel général de l'Instruction primaire* (Paris) l'un des meilleurs journaux pédagogiques qui se publient aujourd'hui, nous a fait l'honneur de nous emprunter durant l'année plusieurs sujets et sommaires de compositions et un grand nombre de dictées, avec nos observations dont il a fait maints éloges des plus flatteurs.

Ayant donc pesé le pour et le contre, nous pensons que nous ne devons pas nous décourager ; mais nous efforcer de marcher, encore quelque temps dans la voie que nous nous sommes tracée. Nous ne faisons donc guère de modifications à notre programme de l'année qui finit. Nous nous occuperons cependant du *vocabulaire* à un autre point de vue, comme on le verra dans les prochains numéros.

Pour les mathématiques, il est évident que les problèmes ont été un peu savants pour le grand nombre ; mais que d'heureux moments ils ont procurés à tous ceux qui les ont suivis ! Combien qui oublièrent les

mathématiques se sont remis à les étudier pour résoudre les questions proposées ? Le cercle de nos collaborateurs s'étend de jour en jour ; nous recevons actuellement des solutions de France, d'Italie, de Hongrie. Quelques-uns ont fait tous les problèmes de l'année, ou peu s'en faut. Nous ne pouvons donc pas abandonner les problèmes parfois difficiles, mais toujours intéressants, que les amis des mathématiques veulent bien nous envoyer. Pour faire la part de tout le monde, nous proposerons moins souvent des questions difficiles et nous ferons davantage pour l'enseignement de l'arithmétique élémentaire, comme nous le dirons plus loin.

Quant à la *composition*, nous espérons ne pas seulement proposer des sujets, mais donner quelques directions sur la manière de l'enseigner, ou plutôt des leçons élémentaires de composition. Ce sera pour l'un des prochains numéros.

Pour terminer nous émettrons un vœu ; chacun en fait le 1^{er} janvier : c'est que les abonnés qui portent un intérêt sincère à l'*Educateur* nous fassent quelquefois connaître leur manière de voir, afin qu'il puisse en être tenu compte si elle est juste et exprimée avec bienveillance. Quelques dictées, problèmes, sujets de compositions, questions d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, seraient reçus avec reconnaissance, afin de rompre la monotonie d'une rédaction absolument individuelle.

A l'œuvre donc ! que chacun apporte sa pierre au modeste édifice.

F. M.

DICTÉES

Cours moyen.

I. ANIMAUX DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.

L'*archipel*¹ de la *Société*² ne contient pas de *serpents*³. Les seuls reptiles *venimeux*⁴, et encore leur *piqûre*⁵ *n'a-t-elle*⁶ pas de *suites sérieuses*⁷, sont une espèce de mille-pieds et une variété très petite du *scorpion*⁸. Pas d'*oiseaux*⁹ de proie, pas de *bêtes féroces*¹⁰, sauf quelques sangliers et des chiens sauvages, dont la présence dans les montagnes occasionne peu d'accidents. A l'époque de la découverte, les seuls quadrupèdes étaient le porc, qui *pullule*¹¹ encore partout ; le chien, dont la chair était un *mets*¹² délicat réservé aux chefs, et les rats, dont l'île était *infestée*¹³ jusqu'au moment où on y introduisit les chats, maintenant fort appréciés dans chaque maison. Les oiseaux ne se distinguent ni par la beauté de leur *plumage*¹⁴, ni par la mélodie de leur *chant*¹⁵ ; beaucoup de perroquets, de *tourterelles*¹⁶, de *martins-pêcheurs*¹⁷, de *hérons*¹⁸ bleuâtres. Les Européens y ont *naturalisé*¹⁹ la plupart de leurs animaux domestiques.

(A. Vulliet. Géographie physique illustrée).

OBSERVATIONS. — ¹ *Archipel* s. m. C'est le nom d'un groupe d'îles. En face de la Grèce, au levant, la mer est semée d'îles ; c'était pour Athènes, la grande mer comparée aux mers intérieures, (*archos*, chef, *pelagos*, mer) et ce nom d'*archipel* qui lui fut donné, fut employé par

imitation, comme nom commun pour désigner une mer remplie d'îles. ² *Société* ou Taïti, groupe d'îles de l'Océanie orientale. Taïti, la plus grande, est appelée la reine du Pacifique. ³ *Serpents*, s. m. Ce mot doit se mettre au pluriel : il n'y a pas des serpents. ⁴ *Venimeux*, adj. se dit des animaux qui portent du poison, et vénéneux des plantes. ⁵ *Piqûre*, s. f., le circonflexe indique la suppression d'un second *u* : *piqu* le radical, et *ure* la terminaison. ⁶ *N'a-t-elle*, après aussi, à peine, encore, etc., on fait inversion du sujet, comme pour la forme interrogative. ⁷ *Suites sérieuses*, au pluriel ; il n'y a pas des suites sérieuses, on met le même nombre au négatif qu'à l'affirmatif. ⁸ *Scorpion*, s. m. Insecte venimeux qui blesse et communique son venin avec un crochet dont sa queue est armée. 9 et 10. Même observation que sur 3 et 7, il y a une idée de pluralité. ¹¹ *Pullule*, v., se propage avec rapidité, comme les poussins. (*pullus*, poussin). ¹² *Mets*, s. m. Ce qu'on met sur la table comme aliment, ce mot prend *s* même au singulier. ¹³ *Infester*, verbe : envahir, ravager, détruire ; il ne faut pas le confondre avec *infecter*, répandre une mauvaise odeur ; les orties infestent, les égouts infectent. ¹⁴ *Leur plumage*, au singulier ; on ne dit pas les plumages, puisque la finale *age* éveille une idée d'ensemble. ¹⁵ *Leur chant*, singulier, les oiseaux n'apprennent pas des chants, comme les élèves ; ils ont le chant ou l'art de chanter. ¹⁶ *Tourterelle*, s. f. Une des nombreuses espèces du genre pigeon, beaucoup plus petite que le pigeon domestique. ¹⁷ *Martin-pêcheur*, s. m. composé, les deux mots, subs. et adj., prennent l'*s* au pluriel. Oiseau d'un beau bleu de ciel. ¹⁸ *Hérons*, s. m. Oiseau de l'ordre des échassiers, se nourrit de poissons ; remarquable par son long cou : *Le héron au long bec emmanché d'un long cou*. ¹⁹ *Naturalisé*, part. passé, fait admettre au même rang que les naturels. Invariable, ce participe étant suivi de son complément direct.

COMPOSITION.

A la fin de l'année dernière, page 399, nous avons donné pour sujet : *La demeure du pauvre*. Il paraît avoir intéressé les élèves de nos écoles, car nous avons reçu plus de cinquante exercices. Nous aimerions pouvoir les analyser tous ; mais la place nous est limitée, et nous ne ferons que signaler quelques observations importantes. La première est que les travaux sont généralement bons pour le fond. Le sujet a été bien compris et traité avec sentiment, avec conviction. Quant à la forme, il y a des incorrections, des répétitions, quelques fautes de style et d'orthographe ; mais, somme toute, nous sommes satisfait du résultat.

I. ECOLE DE GRANDSON par M. Berney, quatre compositions, plutôt parallèle entre la demeure du riche et celle du pauvre que *la demeure du pauvre*. Souvenirs de la belle poésie de V. Hugo, « Pour les pauvres ». C. *Despland*. On ne peut pas dire *fortuné* pour *riche*. *Plutus* et *Comus*, termes trop recherchés. E. *Despland* : on ne peut pas éviter à quelqu'un ; mais éviter soi-même quelque chose ; c'est *épargner* qu'il faut. On ne peut pas dire *soirée familière*, pour soirée de famille. F. *Ewald* : quelques fautes d'orthographe et d'accord, quelques répéti-

tions. *F. Besançon* : il ne faut pas employer *conséquent* pour *considérable*.

II. ECOLE SECONDAIRE DE BERNEX. Comme d'habitude, beaucoup de travaux bien faits. *M. Maréchal* : Quelques phrases un peu longues. *H. Chevalier* : même observation. *P. Sannet* : Beaucoup de *V. Hugo* ; bien. *Clémentine Fæx* : *Ne serait-ce pas au riche, plutôt que : ne serait-il.* *Joséphine Huissoud* : *aquilon du nord*, forme un pléonasme ; bien. *L. Mauris* : appréhender veut un complément direct ; assez bien. *C. Lancoud* : quelques longueurs ; on ne peut pas dire *lutter sans effort*, mais sans succès. *E. Compagnon* : bien ; indignation un peu vive contre la dureté des riches. *J. Compagnon* : La saison d'hiver reçue avec *acclamation*, un peu exagéré ; on ne peut pas dire : l'aquilon vient se *ruer* contre la mesure. *Louisa Chevalier* : bien, sauf une faute d'accord.

III. ECOLE SECONDAIRE DE CORMÉROD, par M. Perriard. Quatre compositions. Phrases simples et concises. Il y a des promesses pour l'avenir. *Alphonse Werro* : On ne peut pas dire : les arbres *présentent* vers le ciel, mais *tendent*. On ne dit pas *servir* un objet, un instrument ; mais *se servir de* ; grosse faute. *Jean Werro* : bonnes phrases ; *sa femme* plutôt que *son épouse*. *Julien Guillien* : court, mais assez bon. *Alphonse Nicolet* : On ne dit pas *ressentir* les indices ; *là on y respire*, forme un pléonasme ; il y a un verbe sans sujet.

IV. PREMIÈRE ÉCOLE PRIMAIRE DE VEVEY. Bonnes compositions. *Emma Grand* : Quelques répétitions ; le présent et le passé dans la même phrase. *Rodolphine Emery* : description un peu longue de *la demeure du riche*. *Henriette Dutoit* : Court et assez bon. *Elise Vuadens* : phrases un peu longues.

V. ECOLE DE BULLE, par M. Robadey ; plusieurs bonnes compositions ; quelques mots un peu recherchés : *prolétaire*, yeux *caves*. *A. Gex* : travail court et bon. *F. Brülhart* : même observation ; on ne peut guère dire le son *crystallin* des écus, plutôt *métallique*. *A. Python* : quelques fautes d'orthographe. *P. Paquier* : des mots un peu recherchés. *A. Bürgisser* : plusieurs fautes d'orthographe et de concordance des temps ; *carrosse*, et mon *carosse* : tous les dérivés de *char* doublent l'*r* sauf *charriot*. *F. Gætschmann* : mots répétés. *A. Narbel* : bonne composition. Le même élève nous envoie une composition sur un sujet de son choix : *Voyage par mer de St-Petersbourg à Douvres*. Le style est vif, coulant, quelques emplois abusifs du mot *alors* ; répétitions : *jet qui projettent, escale* ; certaines invraisemblances : le capitaine passant la nuit enchevêtré dans les cordages ; les aventures de baleine et de requin. Que *A. Narbel* choisisse des sujets plus connus et il fera très bien : des scènes de la Gruyère, par exemple. (A suivre.)

1^{er} sujet proposé : LETTRE A UN PÈRE, pour le prévenir que son fils (sa fille), votre condisciple, est assez gravement malade à la suite d'un accident. Vous lui annoncerez la triste nouvelle avec ménagements ; vous lui donnez quelques détails sur l'accident et sur l'état de son enfant ; vous exprimez l'espoir qu'il n'y aura pas de suites graves. C'est le cœur d'un ami qui doit dicter cette lettre.

ARITHMÉTIQUE.

Avec le système métrique, la connaissance des fractions décimales est indispensable ; il convient même de les étudier, avant les fractions ordinaires, aussitôt que l'enfant connaît les quatre opérations. Nous manquons un peu de problèmes préparés à ce point de vue, aussi pour en donner quelques-uns dans l'*Éducateur*, y introduirons-nous le *cours élémentaire* s'occupant uniquement des nombres décimaux.

Dans le *cours moyen*, nous avons donné l'année dernière, des problèmes sur le système métrique. Nous proposerons désormais les questions diverses que nous adresseront nos collaborateurs, ou que nous prendrons ailleurs. Le *cours supérieur* sera peut-être un peu restreint, afin que l'on ne puisse plus dire que notre partie pratique rend très peu de services à l'école.

Cours élémentaire.

1. Lire (écrire en toutes lettres) les fractions décimales suivantes : a) 0,02 ; b) 0,4 ; c) 0,155 ; d) 0,005 ; e) 0,04 ; f) 0,407, et en faire la somme.

2. Quatre caisses de marchandises pèsent : la 1^{re}, 12,5 Kg ; la 2^e, 14,25 Kg ; la 3^e 17,125 Kg. et la 4^e 19 Kg. Quel est le poids total ?

Cours moyen.

Réponse aux problèmes du numéro XXIII page 416 de 1877 ; XXXVI Kg. 3,283 ; XXXVII Kg. 64,215 ; XXXVIII fr. 44183,25.

PROBLÈME.

1. Un négociant promet de livrer pour le prix de 135 francs un hectolitre d'eau-de-vie ; il n'a pour le moment que de l'eau-de-vie à fr. 1,20 et à fr. 0,45 le litre. Comment fera-t-il son mélange pour gagner 30 % ? (Proposé par M. C. Canel).

Cours supérieur.

Solution du problème XIX page 378 de 1877.

Intérêt de fr. 22781 pendant 2 ans à 4,5 % l'an

$$= \frac{4,5 \times 22781 \times 2}{100} = 2050,29$$

capital 22781

Capital et intérêt fr. 24831,29

qu'il faut partager en deux parts dont la deuxième augmentée de ses intérêts de 2 ans à 4,5 % l'an égale la première ; 100 en 2 ans devient 109. La 1^{re} doit donc valoir 109 quand la 2^e vaut 100. Partageant 24831,29 proportionnellement aux nombres 109 et 100, on a

$$\text{I. } \frac{24831,29 \times 109}{209} = \underline{12950,29}$$

$$\text{II. } \frac{24831,29 \times 100}{209} = 11881$$

$$\text{Intérêt de 2 ans de 11881 à 4,5 \% = } \underline{1069,29}$$

$$\text{Ensemble fr. } \underline{12950,29}$$

Valeur égale à la première portion.

Nous avons reçu la réponse de MM. Besson, Légeret, Pilet, Jules Dormoy, Frossard, C.-F. Jomini.

PROBLÈME.

I. Deux ouvriers de force inégale ont travaillé à un ouvrage. Le premier en fait $\frac{1}{20}$ avant que le second se joigne à lui. Travaillant ensemble, ils mettent 4 heures 33,6 minutes pour achever l'ouvrage. Combien chacun d'eux aurait-il mis de temps pour faire cet ouvrage en entier, sachant que le temps pendant lequel le premier a travaillé seul est égal au $\frac{1}{12}$ du temps qu'ils mettraient ensemble pour faire tout l'ouvrage.

(Proposé par M. Besson).

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — Le Conseil exécutif du canton de Berne vient de décider que tout aspirant qui désire obtenir le diplôme d'instituteur primaire paiera 10 francs en faisant sa demande d'admission. Les aspirants au brevet secondaire en paieront 20.

On croit rêver en lisant de pareilles choses. On ne se serait jamais attendu à voir la fiscalité s'étendre à ce point à l'enseignement et jusqu'à de pauvres aspirants qui ont souvent bien de la peine à couvrir les frais de déplacement que nécessite l'examen, au risque de ne pas être trouvés capables.

Si l'on vivait dans un pays hostile à l'instruction, cela se comprendrait encore. Mais à Berne, dans un pays où l'on parle sans cesse de progrès, des dispositions de cette nature, nous le dirons franchement, nous paraissent inconcevables et incompatibles avec tout libéralisme. Si la situation économique du canton de Berne est devenue telle qu'elle nécessite un développement du fisc inconnu jusqu'ici, on aurait dû se borner au moins à exiger cette finance de 10 francs, non pas de ceux qui aspirent, mais de ceux auxquels l'examen a réussi.

Ne parlez plus après cela de la pénurie d'instituteurs. A Berne comme à la Chaux-de-Fonds on travaille à dégoûter les jeunes gens de la profession d'instituteurs.

— On lit dans le *Jura* : « Une brave femme, journalière à Porrentruy, n'ayant que ce qu'elle gagne, tombe malade ; elle passe un mois à six semaines à l'hôpital. A sa sortie de l'hospice, faible encore, elle retourne au logis et y trouve un mandat lui ordonnant de payer 13 fr. d'amende, parce que, durant sa maladie, son enfant n'a pas fréquenté régulièrement l'école. La pauvre femme (qui est seule avec son fils) ne pouvant payer cette somme, considérable pour elle, a dû, *pour compenser*, faire trois jours de prison. Quelle singulière justice ! »

Tout à l'heure nous croyions rêver en voyant qu'on faisait payer 10 fr. à un pauvre aspirant au brevet de l'enseignement primaire. Mais en lisant ce que raconte ici le *Jura*, nous nous demandons si de pareilles choses sont possibles en Suisse sur une terre de liberté, au XIX^e siècle

et quand on parle tant d'humanité et de socialisme. Ce qui ne nous étonne pas moins, c'est de voir avec quel sang-froid la presse accueille des faits de ce genre et qui dénotent une tyrannie telle qu'on ne la trouverait pas peut-être dans ces monarchies absolues contre lesquelles on crie sans cesse. N'y a-t-il donc plus de juges à Berne pour rappeler à l'ordre et punir comme il convient, les contempteurs de l'humanité et de la justice?

POÉSIE.

Soirées d'hiver par MM. Edouard Tiéche, Paris, Sandoz et Fischerbacher, 202 pages.

Ces vers de M. Tiéche, instituteur à Bévillard, dont le rapport sur l'*Educateur* présenté par M. Daguét au congrès scolaire de Fribourg a fait une mention flatteuse, que nous espérons bientôt voir entre les mains de tous les instituteurs ont trouvé un accueil sympathique dans la presse. Cet accueil est mérité et fait honneur à celui qui en est l'objet ainsi qu'au corps enseignant, dont M. Tiéche est l'un des membres les plus cultivés. Nous extrayons avec plaisir de ce recueil consacré à exprimer tous les beaux sentiments qui font palpiter le cœur de l'homme, la pièce suivante qui est de circonstance dans un journal pédagogique.

A mes élèves.

Enfants, joyeux essaim que l'école rassemble,
Abeilles et bourdons dans un même rucher,
Et qui trépignez tant que parfois le sol tremble,
Et que notre maison menace de pencher !

Poétiques enfants ! vous que l'hiver amuse
Et qui courez au froid le teint frais et vermeil,
N'aurez-vous pas le droit de réveiller ma muse,
Qui dort depuis longtemps d'un si profond sommeil ?

Que vous dirai-je donc, armé d'une grammaire,
Pédant maître d'école et pédagogue enfin,
Qui fait couler des yeux plus d'une larme amère,
Et gronde chaque jour, la verge dans la main ?

Que vous dirai-je à vous, troupe désordonnée,
Qui pensez à vos jeux et le jour et la nuit,
Sans me laisser finir la tâche de l'année.
A force de colère, et de peine et de bruit !

Vous causeurs, vous mutins, vous qu'une mouche empêche
De conjuguer un verbe et de voir au tableau,
Qui rêvez aux patins, à la course, à la pêche,
A quelque oiseau des bois libre sur son rameau !

Vous qui venez me dire, après neuf mois d'école,
A moi qui vous entends, tout pâle de courroux,
Que César fut un pape..... ô jeunesse frivole,
Martine était savante, hélas, auprès de vous.

Votre science, à vous, ce sont vos algarades,
C'est renverser un banc, mettre tout en émoi,
Embarbouiller de craie un de vos camarades,
Pauvre souffre-douleur, encore bien moins que moi ;

Oh ! ma bile s'échauffe en dépit de moi-même !
Que de soins prodigués que de soins superflus !
Que vous dirai-je donc ?... Hélas que je vous aime !
Et voudrais, chers enfants, vous aimer encor plus !

Edouard TIÉCHE.

NOMINATIONS

Vaud. — *Enseignement primaire* : M. F. Regamey, Mex. — Baudet, Morges.

Enseignement secondaire. — M. Charles Pilet, maître de violon aux écoles normales, — Abel Baudet, instituteur de français au Collège Cantonal. — De Coppet, instituteur de mathématiques à l'école industrielle cantonale (ces deux derniers sont confirmés à titre définitif).

Neuchâtel. (Du 26 octobre au 15 décembre 1877.) — M^{lle} Louise-Augusta Gauchat, classe temporaire mixte des Prés sur Lignièrès. — M^{lle} Elisa-Julie Cunier, classe temporaire mixte du quartier de Mont-de-Couvet. — M. Emile Gloriod, au Cerneux-Péquignot, classe des garçons. — M^{lle} Eugénie Tissot, à Gorgier, classe temporaire mixte. — M^{lle} Marie Vuillemin, à Cressier, classe supérieure des filles. — M. Georges-Emile Perret, à Coffrane, classe supérieure mixte. — M^{lle} Rose-Pauline Sandoz, à Travers, troisième classe permanente des garçons. — M^{lle} Aurélie Descombes, classe temporaire mixte du quartier du Sapelet, ressort scolaire de Travers. — M^{lle} Marie Burgat, classe temporaire mixte du quartier du Mont-de-Travers. — M^{lle} Louise Renaud, classe temporaire mixte du quartier des Lacherelles, ressort scolaire de Travers. — M^{lle} Anna-Zélia Perrenoud, classe permanente mixte du quartier de Bémont-Brouillet, ressort scolaire de la Brévine. — M^{lle} Cécile Bourquin, classe permanente mixte du quartier de la Châtagne, ressort scolaire de la Brévine. — M^{lle} Laure Breguet, classe temporaire mixte du quartier des Taillères, ressort scolaire de la Brévine. — M^{lle} Caroline Juvet, classe temporaire mixte du quartier du Bois-de-l'Halle, ressort scolaire de la Brévine. — M^{lle} Dorcas Lauser, classe permanente mixte du quartier de la Corbatière, ressort scolaire de la Sagne. — M. Louis Rusillon, classe permanente mixte, nouvellement créée à la Nouvelle-Censière, ressort scolaire de Couvet, canton de Neuchâtel et de Provence, canton de Vaud. — M^{lle} Isabelle Gretillat, à Noiraigue, classe des filles. — M^{lle} Georgina Jeanjaquet, classe temporaire mixte du quartier du Mont-des Verrières. — M. Henri Béguin, classe temporaire mixte de la Joux-du-Plâne. — M^{lle} Emma Jeanneret, classe temporaire mixte du quartier des Bourquins, ressort scolaire de la Côte-aux-Fées. — M^{lle} Zélie Barbezat, classe temporaire mixte du quartier de la Saint-Olivier, ressort scolaire de la Côte-aux-Fées. — M^{lle} Julie-Rosalie Piaget, classe temporaire mixte du quartier des Jeannets, ressort scolaire de la Côte-aux-Fées. — M. Constant Mosset, à la Coudre, classe permanente mixte. — M^{lle} Julie-Irma Kormann, classe temporaire mixte du quartier de Montezillon, ressort scolaire de Rochefort. — M^{lle} Cécile Perrenoud, classe temporaire mixte du quartier de Joratél, ressort scolaire des Ponts. — M^{lle} Louise Spieler, classe supérieure mixte temporaire du quartier de Martel-Dernier, ressort scolaire des Ponts. — M^{lle} Fanny Richard, classe inférieure mixte temporaire du même quartier. — M^{lle} Léonie Perregaux-Dielff, classe inférieure mixte temporaire du quartier de Petit-Martel, ressort scolaire des Ponts. — M^{lle} Sophie Gabus, classe temporaire mixte du quartier du Crozot, ressort scolaire du Locle. — M. Numa-Emile Béguin, classe temporaire mixte de la Jonchère, ressort scolaire de Boudevilliers. — M^{lle} Léa Debossens, classe permanente mixte, du quartier du Mont-de-Buttes-vers-Vent. — M^{lle} Marie Perrenoud, classe temporaire mixte du quartier du Mont-de-Buttes-vers-Bise. — M^{lle} Marie-Amélie Hunt, classe temporaire mixte des Loges, ressorts scolaires de Fontaine et Fontainemelon. — M^{lle} Mathilde Gertscht, classe temporaire mixte de Villiers. — M^{lle} Pauline Meyrat, classe temporaire mixte des Petits-Ponts. — M^{lle} Lina Collomb, classe temporaire mixte de Brot-Dessus. — M^{lle} Amélie Russer, classe temporaire mixte de Plamboz. — M. Emile Guenot, classe temporaire mixte nouvellement créée à Chaumont-sur-Savagnier.

Autorisation pour une année. — M^{me} Jenny Robert, née Meylan, classe temporaire mixte du quartier de Frémalmont, ressort scolaire de Couvet. — M^{lle} Elise Perrenoud, classe temporaire mixte de Valangin. — M. Paul Miéville, à Noiraigue, classe des garçons. — M. Charles-Fritz Burgat-Noyer, à Saint-Aubin, classe supérieure mixte permanente municipale (autorité pour six mois). — M^{lle} Rose-Marie Roulet, classe temporaire mixte inférieure des Vieux-Prés. — M^{lle} Elisabeth Fatton, classe temporaire mixte du quartier de la Chaux, ressort scolaire des Bayards. — M^{lle} Eloïse Amez-Droz, classe temporaire mixte du Côté, ressort scolaire de Dombresson.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.